

## Annexe 2 — Calendrier prévisionnel des opérations de recrutement – rentrée scolaire 2024

Nature des opérations	Calendrier
Transmission des formulaires de candidature par la voie hiérarchique au rectorat de l'académie concernée, aux services de la DGRH B2-2 et à la direction nationale de l'UNSS, accompagnés d'un curriculum vitae et de toutes les pièces attestant les qualifications et compétences.	<b>Avant le 15 décembre 2023 minuit (heure de Paris)</b>
Procédure de recrutement, auditions des candidats et transmission par les recteurs d'une liste des candidats sélectionnés et susceptibles d'être retenus à la direction nationale de l'UNSS ainsi qu'aux services de la DGRH B2-2.	<b>Avant le 4 mars 2024</b>
Les services de la DGRH B2-2 informent les recteurs du nom du candidat retenu.	<b>Au plus tard à la fin du mois de mars 2024.</b>
Les services de la DGRH B2-2 rendent compte à l'ensemble des candidats auditionnés des suites réservées à leur candidature.	<b>Au plus tard à la fin du mois de mars 2024.</b>
Ouverture d'une seconde campagne de recrutement pour les postes restés vacants ou nouvellement proposés.	<b>Avril 2024</b>